**Réaction**

**Réponses d’élèves**

**Réponse A**

Je trouve qu’il était temps que quelqu’un réagisse sur ça. Je trouve ça fâchant que ça existe et je trouve que ce n’est pas assez sévère 200$ à 300$ est pas assez sévère et la perte de 9 points car je sais qu’à l’âge de 25 ans tu peux tout retrouver. Je pense que si tu veux donner une bonne leçon la perte du permis pour 10 ans pourrait être une bonne idée. Une amande plus élevée aussi.

En conclusion, je trouve qu’ils sont sur le bon chemin pour tenter d’éliminer ce fléau.

**Réponse B**

Je suis outrée. Car je réalise qu’il y a un gros manquement auprès des conducteurs. Quand on réalise qu’il y a plus de 30 000 infractions par jour c’est énorme.

Aussi, que la réglementation est banalisée parce qu’elle n’est pas appliquée.

Je crois qu’on devrait sévir plus sévèrement. Et que l’idée de mettre des caméras sur les autobus serait une bonne façon.

Pour toutes ces raisons, je conclue qu’il faut régir dans l’intérêt de la sécurité des enfants.

**Réponse C**

Je suis surprise de voir le nombre d’infractions commis par les automobilistes. À mon avis, les gens devraient être beaucoup plus prudents sur les routes et surtout lorsqu’il s’agit de la vie de jeunes enfants. Dans ce texte, il est écrit que 30 000 infractions par jour sont calculer. Cela dit, sur environ 8,4 millions de personnes au Québec, ce nombre d’infractions est énorme.

Voilà pourquoi je suis surprise de voir le nombre de gens qui ne respectent pas la loi.

**Réponse D**

Je suis d’accord car il y a beaucoup trop d’infractions au Québec. Selon les rapports, plus de 30 000infractions par jour.

Cela ne peut continuer comme ceux-ci nous devons serrer les vis. Même que tout les jours nous sommes témoins d’une infraction.

**Réponse E**

Je suis content ! Je trouve ce projet est une excellente idée. Installer des mini-caméras, ou plus communément appelée “desh cams”, sur les autobus scolaires est un bon départ pour rendre les routes plus sécuritaires.

Il y a longtemps que ce concepte existe, surtout en Russie et ça me choque que le Québec n’ait pas encore instauré ce règlement. Par contre, pourquoi devrions-nous arrêter qu’aux autobus jeunes ? Il est de mon avis que tout véhicules opérationnels devrait être équipés d’une caméra, que ce soit pour des raisons de sécurité u de justice.